

# Fournisseurs d'équipement de protection individuelle (ÉPI)

Gouv.	Secteur	Info/ressources disponibles	Source/ application
Can.	ND	<ul style="list-style-type: none"> <li>Liste de désinfectants pour surfaces dures et de désinfectants pour les mains efficaces contre la COVID-19.</li> </ul>	<a href="https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/medicaments-produits-sante/desinfectants/covid-19/desinfectants-mains.html">https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/medicaments-produits-sante/desinfectants/covid-19/desinfectants-mains.html</a>
Can. Atl.		<ul style="list-style-type: none"> <li>IGNITE Labs a créé un portail pour accéder aux ÉPI dans la région. Ce portail met en relation les entreprises avec des fournisseurs ou des acheteurs pour répondre à leurs besoins en ÉPI.</li> </ul>	<a href="https://igniteatlantic.com/covid19/">https://igniteatlantic.com/covid19/</a>
C.-B.	ND	<ul style="list-style-type: none"> <li>SafeCareBC a établi une liste de fournisseurs alternatifs d'ÉPI, notamment de masques et de désinfectants pour les mains.</li> </ul>	<a href="https://www.safecarebc.ca/covid19/alternative-suppliers/">https://www.safecarebc.ca/covid19/alternative-suppliers/</a>
	Agriculteurs et transformateurs d'aliments	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les propriétaires d'entreprises admissibles peuvent rechercher du financement pour acquérir des ÉPI et d'autres fournitures de sécurité approuvées.</li> <li>Les personnes couvertes peuvent faire une demande ici : <a href="#">Programme de reconnaissance de la salubrité des aliments en aval de la ferme</a> ou <a href="#">Programme de reconnaissance de la salubrité des aliments à la ferme</a> (anglais seulement).</li> </ul>	<a href="https://www.foodincanada.com/food-safety/immediate-one-time-funding-available-for-personal-protective-equipment-for-b-c-processors-144756/">https://www.foodincanada.com/food-safety/immediate-one-time-funding-available-for-personal-protective-equipment-for-b-c-processors-144756/</a>
	Soins de longue durée, services de soutien à domicile et en milieu communautaire, résidences-services et résidences autonomes	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les secteurs inclus peuvent faire des demandes urgentes d'ÉPI.</li> <li>Les demandes peuvent inclure : masques chirurgicaux, gants d'examen, désinfectants pour les mains, blouses de protection et lunettes.</li> </ul>	<a href="https://www.safecarebc.ca/pperequest/">https://www.safecarebc.ca/pperequest/</a>

	ND	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les propriétaires d'entreprise de l'Alberta peuvent acheter d'ÉPI sur le site Web d'approvisionnement suivant: <a href="https://nexus.atb.com/products/list/">https://nexus.atb.com/products/list/</a></li> </ul>	<a href="https://www.alberta.ca/biz-connect.aspx#guidance">https://www.alberta.ca/biz-connect.aspx#guidance</a>
<b>Alb.</b>	Services de santé (en dehors des services des soins de santé de l'Alberta – AHS) : optométristes, salons funéraires, pharmacies, prestataires de services aux personnes handicapées, groupes de services sociaux et de la société civile et cliniques médicales indépendantes	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Si votre entreprise a besoin d'ÉPI et répond aux critères définis pour votre secteur, vous pouvez envoyer une demande à <a href="mailto:pessecc-logistics@gov.ab.ca">pessecc-logistics@gov.ab.ca</a></li> <li>- Les demandes doivent être faites avant le 30 juin au plus tard.</li> </ul>	<a href="https://www.alberta.ca/release.cfm">https://www.alberta.ca/release.cfm</a>
	Fournisseurs de services essentiels, fournisseurs de services d'urgence, organismes communautaires et services sociaux non gouvernementaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Si vous répondez aux exigences de votre secteur, vous pouvez remplir un formulaire de demande d'ÉPI en ligne via le Provincial Operations Centre (<i>anglais seulement</i>).</li> <li>- Les demandes doivent être basées sur un besoin de deux semaines.</li> </ul>	<a href="https://xnet.gov.ab.ca/ppe">https://xnet.gov.ab.ca/ppe</a>

<b>Sask.</b>	ND	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Afin d'aider les entreprises de la Saskatchewan à obtenir l'ÉPI dont elles ont besoin, le gouvernement provincial a dressé des listes de fournisseurs d'ÉPI et une liste des producteurs de la province approuvés par Santé Canada pour fabriquer des désinfectants pour les mains.</li> </ul>	<a href="https://www.saskatchewan.ca/government/health-care-administration-and-provider-resources/treatment-procedures-and-guidelines/emerging-public-health-issues/2019-novel-coronavirus/covid-19-information-for-businesses-and-workers/accessing-personal-protective-equipment">https://www.saskatchewan.ca/government/health-care-administration-and-provider-resources/treatment-procedures-and-guidelines/emerging-public-health-issues/2019-novel-coronavirus/covid-19-information-for-businesses-and-workers/accessing-personal-protective-equipment</a>
<b>Man.</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- La province du Manitoba et ses partenaires ont développé et lancé un marché en ligne appelé <a href="http://www.B2BManitoba.ca">www.B2BManitoba.ca</a></li> <li>- Le marché en ligne soutiendra les entreprises essentielles qui n'ont jamais fermé leurs portes en les réapprovisionnant avec les fournitures nécessaires et mettra en contact les fabricants qui ont réorganisé leurs opérations actuelles pour produire d'ÉPI avec ceux qui en ont besoin.</li> </ul>	<a href="https://news.gov.mb.ca/news/index.html?item=48139&amp;posted=2020-05-13">https://news.gov.mb.ca/news/index.html?item=48139&amp;posted=2020-05-13</a>
<b>Ont.</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- La province a lancé un répertoire des fournisseurs d'ÉPI en milieu de travail.</li> <li>- Il s'agit d'une liste d'entreprises qui vendent d'ÉPI et d'autres fournitures.</li> </ul>	<a href="https://covid-19.ontario.ca/workplace-ppe-supplier-directory?page=2#no-back">https://covid-19.ontario.ca/workplace-ppe-supplier-directory?page=2#no-back</a>
	Fermes établies en Ontario avec un numéro d'enregistrement d'entreprise agricole	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les gouvernements de l'Ontario et du Canada financent le Programme de protection des milieux de travail agroalimentaires pour les producteurs, un programme à frais partagés qui inclut l'ÉPI comme dépenses admissibles</li> <li>- 70% de remboursement, jusqu'à un maximum de 7 500 \$ par projet</li> </ul>	<a href="http://www.omafra.gov.on.ca/english/cap/caproducers.htm">http://www.omafra.gov.on.ca/english/cap/caproducers.htm</a>
<b>Qc</b>		<u>Aucune information disponible</u>	
<b>N.-B.</b>	ND	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Afin d'aider les entreprises qui n'ont pas de fournisseur actuellement ou qui ne sont pas habituées à ce marché, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a créé une liste des sources potentielles d'approvisionnement en ÉPI.</li> </ul>	<a href="https://www2.snb.ca/content/dam/snb/Procurement/Fournisseurs/EPICanadaAtlantique.pdf">https://www2.snb.ca/content/dam/snb/Procurement/Fournisseurs/EPICanadaAtlantique.pdf</a>
<b>Î.-P.-É.</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Les Fonds d'aide à l'adaptation des espaces de travail au COVID-19</i> contribuent jusqu'à 2 000 \$ pour les coûts (rétroactivement au 16 mars 2020), notamment : <ul style="list-style-type: none"> <li>o modifications physiques des lieux de travail spécifiquement dans le but de protéger les employés et les clients (p.ex. : séparateurs en plexiglas, nouveaux murs, nouveaux systèmes d'entrée, main-d'œuvre de construction,</li> </ul> </li> </ul>	<a href="https://www.princeedwardisland.ca/en/service/covid-19-workspace-adaption-assistance-fund">https://www.princeedwardisland.ca/en/service/covid-19-workspace-adaption-assistance-fund</a>

		<p> systèmes d'interphone et de communication).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ achat d'équipement (p. ex. : postes de désinfection des mains, équipement de stérilisation, postes de lavage des mains portables).</li> <li>○ équipement de protection individuelle (p. ex. : gants, masques, écrans faciaux, blouses, désinfectant pour les mains).</li> </ul> <p>- N'inclut pas les fournitures et services de nettoyage et de désinfection.</p>	
<b>N.-É.</b>		<p>- La province a lancé la <i>Subvention pour la réouverture et le soutien aux petites entreprises</i>, qui consiste en une subvention unique pouvant atteindre 5 000 \$ pour aider les entreprises à ouvrir en sécurité, et en un <i>bon de continuité des opérations</i> de maximum 1 500 \$ pour des conseils et des services pour aider les entreprises s'adapter;</p> <p>- peut être utilisé pour des achats d'ÉPI.</p>	<p><a href="https://novascotia.ca/coronavirus/small-business-reopening-support-grant/">https://novascotia.ca/coronavirus/small-business-reopening-support-grant/</a></p>
<b>T.-N.-L.</b>		<u>Aucune information disponible</u>	
<b>Yn</b>		<u>Aucune information disponible</u>	
<b>T.N.-O. /Nt</b>		<u>Aucune information disponible</u>	